



## Aménagement de la décharge des Moulins

En raison de l'aménagement et de l'assainissement de la décharge des Moulins, nous informons les citoyennes et citoyens d'Icoigne que la déchetterie sera fermée à partir du **lundi 23 avril 2018**.

Dès cette date, vous pourrez déposer vos déchets habituels à la déchetterie Les Fougirs à Lens et ce jusqu'à nouvel avis.

Nous vous remercions de votre bonne compréhension.

## Réseau d'irrigation

Les propriétaires de terrains raccordés au réseau d'irrigation d'Icoigne sont informés que le Service communal des eaux procédera à la mise en charge du réseau principal. Les personnes intéressées voudront bien fermer les vannes pour le **24 avril 2018**, au plus tard.

Le réseau sera mis en charge, dès cette date, en fonction des conditions météorologiques.

L'Administration communale décline toute responsabilité en cas de dommages.

## Entretien des cours d'eau

Selon les directives émises par le Canton du Valais, les propriétaires et exploitants de terrains riverains de cours d'eau sont informés que les dépôts de déchets et de branchages sont interdits dans un espace de 10 mètres de part et d'autre du lit des torrents.

L'Administration communale espère que les personnes concernées respecteront strictement cette règle, afin d'éviter des débordements et des dégâts importants.

Icoigne, le 19 avril 2018

L'Administration communale

